

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 94-952/ PRE instituant une commission de passation de service et d'installation.

n° 94-952/

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
21 novembre 1994

Numéro JO
n° 20 du 15/11/1994

Date du numéro
15 novembre 1994

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

il est institué une commission chargée d'assurer la passation de service entre le gouverneur sortant, M. Aden Mohamed Abdi (Luc) et le nouveau gouverneur de la Banque nationale de Djibouti, M. Djama Mahamoud Haïd. La commission arrêtera tous les comptes à la date de l'installation du, nouveau gouverneur, comptera les avoirs disponibles, puis enregistrera les soldes V afférents dans un document qui sera contradictoirement dressé et siané par les intéressées. la commission sera combosée de la manière suivante : — MM. Elmi Obsieh, président — Gilbert Dejean de la Bathie, membre Gourad Ibrahim, membre Michel Joly, membre po, Vanin Elmi Bouh membre.